



Voies antiques dans le Département des Vosges

Par MAUD'HEUX père.

Ruines et vestiges.

La division en périodes ne peut pas être appliquée au classement des voies antiques du département des Vosges. La plupart de celles que les Gaulois avaient constituées ont été converties en voies pavées pendant la domination romaine, ou ont continué à servir de routes et de chemins. Celles qui appartiennent aux temps mérovingiens n'ont pas de caractère distinctif. L'étude est en quelque sorte forcée de se renfermer dans la période gallo-romaine.

Il est cependant hors de doute que, dès les temps les plus reculés, les populations d'une contrée ont dû ressentir l'impérieux besoin d'entretenir entre elles et les populations voisines des relations qui ne pouvaient s'effectuer par de simples sentiers. Les peuples de race aryenne, dans leurs migrations si fréquentes, étaient accompagnés de chars sur lesquels ils transportaient leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards et leurs bagages. Or, dans une contrée aussi accidentée que celle des Vosges, la circulation des chars n'est pas partout praticable, et forcément, elle dut s'établir dans les directions les plus commodes qui, toujours suivies de préférence, devinrent ainsi de véritables chemins.

Trois espèces de chars étaient en usage dans l'est des Gaules : les rhédes, les bannes, les pétorritum. Les rhédes, à moyeu très bas, à voie peu large, ressemblaient, sous ce double rapport, aux petits chars encore en usage dans les montagnes et employés à parcourir des chemins étroits, enfoncés au-dessous des sols voisins, semés de pierres roulantes et servant de lit pour l'écoulement des eaux des pluies et de la fonte des neiges. Ces chemins unissent la ferme aux terres qu'elle exploite, à la forêt qui la chauffe, aux fermes et hameaux voisins, au centre paroissial et communal. Quelle que soit la date de leur origine, ils présentent une singulière analogie avec les chemins gaulois. Dans la partie du département appelée la Plaine, on rencontre des tronçons de chemins qu'à leur état d'abandon et de dégradation on serait tenté de considérer comme d'anciennes voies gauloises, mais qui ne sont plus que des chemins de vidange, servant à l'exploitation des terres et des coupes forestières. Les seuls chemins dont l'origine remonte incontestablement à la période gauloise sont ceux qui franchissaient sur plusieurs points la chaîne des Vosges et dont la configuration du sol imposait forcément le tracé. Conservés et améliorés pendant la période gallo-romaine, la plupart sont occupés maintenant par nos routes. On ne peut douter que les lacunes qu'offrent les voies vicinales des Romains ont été

remplies par d'anciens chemins gaulois, que la négligence et ensuite les invasions des barbares n'ont pas permis de remplacer par des voies pavées.

La construction d'un vaste réseau de voies pavées fut une des plus habiles conceptions de la politique romaine et l'une des œuvres les plus importantes de sa domination dans les Gaules. Des lois spéciales en prescrivirent l'exécution et assurèrent les moyens d'y pourvoir. Avant la conquête des Gaules, l'Italie était sillonnée de grandes voies ayant leur point de départ sur une des places de Rome. Leur construction comprenait généralement quatre couches différentes appelées *statumen*, *rudus*, *nucleus* et *summa crusta*. Auguste ordonna de les prolonger dans les provinces. Les nécessités de la défense des territoires conquis amenèrent successivement la création des voies militaires. Les premières, sous le titre de voies publiques, étaient à la charge du trésor public ; les secondes étaient construites par les légions, avec l'aide des prestations en argent ou en travail des habitants de la contrée qu'elles traversaient. Ces voies sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin et tracées sur la carte Théodosienne. Elles étaient pourvues de relais de postes et de stations ou mansions, où les troupes se pourvoyaient de vivres et pouvaient se reposer. Des camps d'été ou d'hiver protégeaient ces voies. Ce furent aussi des lois qui prescrivirent la construction des voies vicinales à la diligence des magistrats locaux et avec l'aide des contributions et des corvées des habitants. On y employa d'abord les graviers, ensuite les cailloux. Leur largeur devait être de huit pieds et, dans les tournants, de seize pieds. Le milieu pavé était l'*agger* et les bas-côtés étaient désignés sous le nom de *margins*. Il fut aussi construit des voies non pavées que l'on nommait *viæ terranæ*. Il est à peu près impossible de les distinguer des voies gauloises et des voies mérovingiennes.

Les voies vicinales étaient payées des roches les plus dures amenées quelquefois d'extractions très éloignées. Le tracé était aussi direct que possible et franchissait des hauteurs qu'il eût été facile de tourner.

Dans les fonds, plusieurs couches de pavés maintenaient le niveau ; le mode de construction et d'assemblage leur donnait une telle cohésion qu'un travail pénible est indispensable pour en séparer les matériaux. Lorsque l'introduction de la religion chrétienne conduisit ses disciples à élever des églises à l'écart des lieux où la population païenne dominait ; lorsque les concessions de terres en bénéfice ou en fiefs amenèrent la construction des châteaux, des manoirs et des maisons fortes, les habitants se groupèrent autour des forteresses qui devaient les protéger, et à la défense desquelles ils devaient concourir ; lorsque enfin les paroisses et ensuite les communes furent formées, les agglomérations nouvelles s'écartèrent des voies anciennes ; mais celles-ci devinrent, sur beaucoup de points, les limites des bénéfices, des fiefs, des paroisses ou des communes, ce qui en fit respecter un grand nombre sans les préserver, cependant, d'une destruction croissante.

Aujourd'hui, certaines mentions des pieds-terriers et des remembrements conservent des souvenirs utiles à consulter. Là où il existe des tronçons de voies, leur direction sur des points occupés à l'époque gallo-romaine signale celle des parties détruites. Il y a, d'ailleurs, des vestiges matériels que les instituteurs des Vosges ont su parfaitement comprendre, et qui ont puissamment aidé à reconstituer l'antique réseau vicinal. Lorsqu'un tronçon est demeuré enfoui sous le sol, son emplacement, sa direction et sa largeur sont révélés par une bande qui, dans les champs cultivés, offre des produits plus hâtifs, mais plus chétifs que dans les autres parties du même champ, et, dans les bois, par un sillon d'arbres étioles et rabougris. La voie y forme sous-sol et empêche la croissance normale des essences forestières. Si, au contraire, la voie a été détruite, les

débris des pavés marquent son tracé et permettent de rétablir sa direction. Les voies vicinales allaient, d'ailleurs, se rapprocher de proche en proche aux grandes voies publiques et aux grandes voies militaires, et leur parcours se manifeste à proximité des ruines antiques.

Quatre grandes voies publiques entouraient, sans le traverser, le département des Vosges : celles de Reims à Metz, de Metz à Strasbourg, de Strasbourg à Bâle et Besançon, celle de Besançon à Toul par Langres et Nasium. C'est à ces voies que M. Jollois a rattaché les voies vicinales qu'il a décrites.

Ainsi, il détache de la voie publique de Reims à Toul une voie qu'il conduit, par Nasium et Gondrecourt, à Neufchâteau où il place Noviomagus, et il la ramène à Toul par la voie militaire, lui faisant ainsi parcourir les deux côtés d'un triangle. Il est évident qu'il y aurait eu là, non une voie unique, mais deux voies tendant vers des points différents. Les notices ne signalent aucune trace de voie pavée allant de Neufchâteau à Gondrecourt par la direction qu'il lui donne.

Ainsi, il ne fait qu'une voie de celle qui va de Langres à Baccarat et de celle qui va de Baccarat à Strasbourg. Évidemment, ce sont deux voies bien distinctes, l'une allant de Baccarat se rattacher à la voie de Bâle à Strasbourg.

Je décrirai en premier ordre les voies qui traversaient nos montagnes depuis l'Alsace.

N° 1. Voie du Donon.

La première, reconnue par Schoepfling dans la vallée de la Bruche, entrait dans le département par le territoire de Wisches, remontait les pentes du Donon, suivait ensuite la rive méridionale de la petite rivière de Plaine formant limite des départements des Vosges et de la Meurthe, s'en détachait au-dessus de Raon-l'Étape pour passer derrière le château de Beauregard, et atteignait Remémont.

Aucun document ne la signale comme ayant été pavée, dans le département des Vosges, mais les notices la présentent comme connue autrefois sous le nom de landstrass dans la vallée de La Bruche et comme remplacée par la route actuelle. Le nom seul du Donon, *Dunum*, en Celtique *dun*, suffit pour attester une haute antiquité. L'inscription : *Bellicus Surbur*, gravée sur un rocher, d'autres inscriptions latines, des fondations d'édifices, et de nombreuses statues aux formes massives comme celles des Germains, attestent le culte simultané du polythéisme gaulois et du polythéisme romain, et semblent aussi prouver l'existence sur cette montagne d'un poste militaire.

A cette voie se rattachaient un embranchement descendant la vallée de la Sarre rouge, et une voie pavée venant du département de la Meurthe et aboutissant à Allarmont.

N° 2. Voie de la Bruche et de la Fave à Raon-l'Étape.

Une autre voie se détachait de la première pour contourner les pentes du Donon, et remonter les rives de la Bruche jusqu'à Saales d'où elle descendait, par les rives de la Fave, jusqu'au confluent de cette rivière et de la Meurthe. Dans la première partie, le nom de Pierre Taillée donné à un canton de forêt voisin du Pont-des-Bas, rappelle seul un souvenir antique ; mais en descendant

le cours de la Fave, Spitzemberg et Ormont ont fourni des antiquités de l'époque romaine et semblent avoir constitué d'anciens refuges. Les vestiges antiques sont plus nombreux dans la troisième partie de cette voie qui côtoyait le cours de la Meurthe. A Saint-Dié qui, avant la fondation de son abbaye par saint Dieudonné, portait le nom de *Juncturæ*, jointures, des substructions et un grand nombre de monnaies romaines ont été découvertes. A Robache, un riche trésor de plus de 2 000 monnaies gauloises ; à Marzelay, des monnaies romaines du temps de la République et des fragments de statues attestent aussi l'antique occupation de la vallée de la Meurthe et de la voie qui en suivait le cours.

L'embranchement de Schirmeck à Senones.- Des rives de la Bruche, près du Pont-des-Bas et du canton de la Pierre-Taillée, une autre voie se dirigeait sur Senones qui, suivant Jonas, était habité avant la fondation de son abbaye par St-Gundelbert. Elle traversait les territoires de Plaine, Champenay, Belval, le Mont et la Petite-Raon. Aucune antiquité n'a encore été signalée dans les environs de son parcours, ce qui permet de supposer qu'elle a été établie à l'époque mérovingienne pour assurer les communications de l'abbaye avec les domaines qu'elle possédait en Alsace.

N° 3. Via Saramatorum et plus tard Salinatorum.

Une troisième voie se détachait à peu près vers Helvetum de la voie de Besançon à Strasbourg, remontait le val de Villers, passait près de Saales, sur les territoires de la Grande-Fosse et du Ban-de-Sapt et aboutissait à Moyenmoutier d'où, unie à celles de Senones, elle allait rencontrer vers St-Blaise (autrefois Begoncelles), la voie de Saint-Dié à Raon-l'Étape. L'enquête de 1861 lui donne une largeur de 4 mètres dans la traverse des terres cultivées et de 10 à 14 mètres dans les terrains stériles. Elle est construite en pierres de granit posées à plat, mais avec une inclinaison vers l'axe de la voie. Les berges sont formées de pierres posées debout et ayant de côté de 10 à 30 centimètres. Des titres fort anciens la désignent, les uns sous le nom de *via Saramatorum*, les autres sous celui de *via Salinatorum*. Elle a pu servir, en effet, au transport en Alsace des corps de Sarmates que les Romains entretenirent à leur solde et qui étaient cantonnés dans la première Belgique et dans le pays des Lingons, comme à l'exportation des sels provenant de puits salants qui auraient existé près de Moyenmoutier et de Sonceray. On ne connaît plus la position de ces puits, mais les géologues ne contestent pas la possibilité de leur antique existence. Des stèles et d'autres vestiges antiques ont été reconnus à proximité de cette voie, notamment près du hameau de Fontenelles.

N° 4. Voie de Sainte-Marie-aux-Mines.

Une autre voie remontait de l'Alsace par le cours de la Liepvrette, franchissait le col de Sainte-Marie-aux-Mines, passait sur les territoires de Wisembach, Gemaingoutte, et rejoignait les autres voies vers Sainte-Marguerite. L'existence sur la montagne de la garde d'un camp que la carte de l'état-major indique comme romain, mais qui semble par ses dispositions avoir été d'abord un *refugium* gaulois, et des monnaies romaines récemment découvertes à proximité de cette voie, attestent son existence dès une haute antiquité.

N° 5. Voie du Bonhomme.

Quoique l'enquête de 1861 n'ait fourni aucun renseignement, on ne peut mettre en doute l'existence de la voie transversale classée par M. Jollois sous le n° 3, partant des environs de Colmar, soit d'*Argentovaria*, soit de *Mons Brisiacus*, station de la grande voie de Besançon et de Bâle à Strasbourg. Elle remontait vers la haute chaîne des Vosges par le pont d'Anspach, par Ribeaugerolles, et le col du Bonhomme. De là elle franchissait la limite départementale, passait près des fermes de la Capitainerie, aux Journaux, à Fouchifol, à Remémont, sur le territoire de Sainte-Marguerite, aux Tiches, sur les flancs des montagnes de Kamberg et des Jumeaux et près du village de La Salle. De ce point M. Jollois estime qu'elle poussait un rameau sur la côte de Répy, et un autre par Jeanménil sur Bru où il atteignait la voie de Baccarat dont il sera question ci-après.

Le silence des notices de 1861 peut tenir à diverses causes et ne peut infirmer les assertions de M. Jollois qui, en sa qualité d'ingénieur en chef du département, avait sous ses ordres un personnel intelligent dont il ne pouvait recueillir que des renseignements exacts. Cette voie doit donc rester classée dans le réseau vosgien et on peut aussi maintenir les rameaux qu'il lui assigne à partir de La Salle.

En consultant les vestiges antiques voisins de cette voie, si l'on n'en signale aucun entre le Bonhomme et la montagne de Kamberg où l'on a retrouvé des fragments de trussatiles, les monnaies romaines du pont de Saint-Dié par lequel cette voie communiquait avec cette ville, les monuments gaulois qui surmontaient les deux Jumeaux, la carrière de trussatiles découverte près de La Salle et occupant une étendue d'environ 25 hectares, les vestiges du camp de Répy, et les stèles funéraires retrouvées dans les forêts voisines, sont en parfaite harmonie avec les assertions de M. Jollois.

N° 6. Voie de la Moselle.

Cette voie se détachait à Uruncis (Illsach) de la grande voie de Besançon à Strasbourg, remontait la vallée de la Thur, entrait dans les Vosges par le col de Bussang où l'on montrait encore, il y a quelques années, l'emplacement d'un *castellum* appelé dans le pays Mosello, destiné à protéger le col, passait près des ballons (Boelchen), à Létraye (*Via strata*) où quelques vestiges romains ont été recueillis, près du pont de Vecoux où une épée gauloise en bronze a été découverte, à Remiremont près du *cestrum Hubendum*, et non loin du Saint-Mont où l'on voyait encore, il y a un siècle, des antiquités romaines et qui était relié par une digue en pierre avec la montagne voisine qu'une fissure profonde en sépare. Des pointes de flèches en silex et même assure-t-on une hache en pierre y auraient été découvertes. Sur la montagne voisine existe une roche qui se dresse au-dessus du sol et que l'on nomme dans le pays la pierre Kerlinkin, nom étrange qui, avec les superstitions qui y sont attachées, a été considérée comme un menhir naturel.

Depuis Remiremont, la voie continuait à suivre la rive gauche de la Moselle jusqu'à son entrée dans le département de la Meurthe, croisée en plusieurs points par d'autres voies, et marquées par des antiquités.

Une partie notable de l'est du département comprise entre la voie du Bonhomme et celle de la Moselle, depuis les faîtes des Vosges jusqu'à la partie

inférieure du cours de la Vologne, est restée inhabitée jusqu'au temps de Charlemagne. On n'y a découvert aucune vie antique. C'était le domaine des ours et des aurochs, parcouru seulement par les sentiers des chasseurs. Je ne sache pas qu'on y ait retrouvé ni monnaies gauloises ni monnaies romaines. Deux points seulement ont offert des vestiges antiques : la Chazeté, au midi de Saint-Dié, que les archéologues vosgiens ont considéré comme un *refugium*, ou comme un lieu d'assemblée des Gaulois, et sur les rives de la Vologne, entre Gérardmer et Granges, le lieu où des travaux forestiers firent découvrir sous deux mètres de profondeur d'alluvions, cinq haches en pierre polie symétriquement disposées. Le rameau des Vosges qui sépare la Moselle de la Franche-Comté paraît avoir été tout aussi désert. C'est là qu'en 591 Gontran, roi de Bourgogne, chassait encore l'auroch et punit un de ses chambellans qui en avait tué un malgré ses défenses. Cette espèce de bœuf sauvage ne tarda pas à disparaître, mais les derniers ours des Vosges ne furent tués qu'en 1707 dans les environs de Vagney, et en 1762 dans la vallée de Munster.

L'arrondissement de Saint-Dié aurait été complètement isolé des autres parties du département, sans le prolongement de la voie du Bonhomme sur Bru et sans la communication que je vais maintenant décrire sous le n° 7.

N° 7. Voie de Mortagne à Girmont.

Celle-ci se détachait de la voie du Bonhomme près des Jumeaux, franchissait le col qui les sépare de Mortagne, traversait la rivière du même nom, passait sous le bois Chevillot, territoire de Fremifontaine, venait couper la voie de Baccarat, près de Destord, et allait rencontrer la Moselle. Cette voie n'est pas pavée dans la partie montueuse, mais elle y est marquée par des antiquités intéressantes. Le nom de Mortagne, en ancien patois du pays, Moutone, semble avoir sa racine dans le celtique *Mouthwa*. Près de Mortagne on a reconnu les vestiges d'un ancien camp ; dans le village, il existait un tumulus actuellement détruit ; des ustensiles en bronze ont été retrouvés dans la rivière. Sur la hauteur du bois Chevillot, des ruines et des bas-reliefs dont un paraît avoir été dédié aux déesses mères, des traces de pavage sur Nonzeville et Destord concourent aussi à constater l'existence de cette voie jusqu'à la rencontre de celle de Baccarat à Arches. Au-delà, Dompierre présente les ruines d'un bain romain. Sercoeur (*ad sarcos*), des tuiles et des tombeaux romains, d'autres vestiges et un tumulus dans les forêts de Domèvre-sur-Durbion ; à Girmont, des découvertes de monnaies et de tuiles romaines et les fondations d'un pont franchissant la Moselle dont les grèves voisines ont fourni le beau fragment de porte de bronze déposé au musée d'Épinal, et d'autres vestiges encore attestent parfaitement l'existence de cette voie. On peut lui rattacher comme simples embranchements les voies suivantes :

7a. Embranchement de Mortagne à Jarménil.- De Mortagne se détachait un premier rameau remontant la rivière du même nom, passant entre Bruyères et la montagne de Bormont, arrivant sur la Vologne à Champ-le-Duc, et aboutissait à Jarménil et à la voie n° 6. En disposant la fontaine de la Parosse, située au pied de la montagne de Bormont, pour alimenter d'eau la ville de Bruyères, on a exhumé un certain nombre de stèles votives de l'époque gallo-romaine, mais attestant les souvenirs du culte que les Gaulois rendaient aux fontaines : des monnaies romaines qui ont été trouvées à Champ où Charlemagne eut plus tard un rendez-vous de chasse, à Château-sur-Perle, commune de Docelles, et d'autres antiquités près de Jarménil, semblent mettre hors de doute l'existence de cet embranchement qui ne paraît pas avoir été pavé.

7b. Embranchement de Destord à Châtel ou Portieux.- Un autre embranchement qui partait probablement du territoire de Destord se dirigeait par ceux de Bult, Badménil-aux-Bois, Pallegney, Zincourt, Châtel ou Portieux. Dans son trajet, il a été découvert ou des substructions, ou des tuiles ou des monnaies romaines ou des antiquités plus remarquables à Zincourt. A partir de ce point rien n'indique si elle aboutissait à Châtel ou à Portieux.

N° 8. Voie de Baccarat à Arches et à Corre.

Cette voie, qui va du Nord-Est au Sud-Ouest, partait de Baccarat (*Bacchi ara*), traversait Denœuvre où elle servait encore à la circulation sur une certaine étendue, il y a moins de 40 ans, entrant dans les Vosges par le territoire de Nossoncourt, passait dans les bois de la Perche où il en existe un tronçon. Elle a été reconnue sur les territoires de Ménil et d'Anglemont, dans le bois Béni d'où elle forme limite, sous le nom de chemin Saudrot, entre le finage de Rambervillers et celui de Bru. Elle se prolongeait par ceux de Sainte-Hélène, de Saint-Gorgon, Destord, entre Girecourt et Gugnécourt, par Fontenay, Aydoilles. les forêts d'Épinal, la Baffe et Archettes où elle franchissait la Moselle à Arches, point de départ de plusieurs voies. Les tronçons qui ont été reconnus et dont plusieurs subsistent encore, avaient la largeur prescrite par les lois romaines, savoir de 3 à 4 m de pavage en pierres dures, de 0,20 m à 0,25 m sur 0,15 m à 0,20 m de côté. Mais sur Aydoilles et dans les forêts d'Épinal, cette largeur atteint jusqu'à 9 m, berges comprises avec un relief de 1 m du sol, et trois couches de pavés superposés.

Cette voie n'est pas indiquée par de nombreuses antiquités. Il serait difficile d'en citer d'autres que des substructions, des tuiles et des monnaies romaines, si les noms d'Arches et d'Archettes n'indiquaient pas l'ancienne existence d'un pont sur la Moselle, point qui l'unissait à plusieurs voies de la rive gauche.

Quant à la variante passant par Padoux, entre Hadigny et Moyemont pour aboutir à Rehaincourt, son existence n'est signalée que par des indices qui me la font considérer comme douteuse.

La voie n° 8, à partir d'Arches, offre plusieurs ramifications parmi lesquelles, à l'exemple de M. Jollois, je considère celle qui se dirigeait sur Corre comme son véritable prolongement. Elle traversait le territoire de Dounoux, franchissait, entre Uriménil et Uzemain, le Coney sur un pont dont on voyait encore une culée, il y a quarante ans ; elle passait ensuite par les territoires de Charmois-l'Orgueilleux, la forêt du Mald'heux, l'étang de la Pile, commune de Vioménil, puis sur Hennezel entre Torchon et Clairefontaine près du Moulin Robert aux cantons de Sainte-Marie et de Bellevue, à la Planchette, près de la ferme Thomas ; d'où sortant des Vosges, elle se dirigeait par Passavant sur Corre.

Les tronçons retrouvés sur plusieurs points en attestent la direction, tandis que diverses antiquités, telles que débris de tuiles romaines et de monnaies de la même époque retrouvées sur presque tous les territoires traversés, le cimetière gallo-romain d'Uzemain-les-Forges, les débris de statues, les antiquités découvertes aux environs de Vioménil, le tombeau d'un légionnaire recueilli dans les forêts d'Hennezel, complètent cette démonstration.

8a. Embranchement sur Luxeuil.- Un premier embranchement partait d'Arches, passait sur Agneuménil, près du pré François, du bois de la Cyre et de la Racine, où il coupait la tranchée des Dames, traversait les territoires de Raon-aux-Bois et du haut de Bellefontaine, et arrivait par Mailleronfaing à Plombières, d'où, se confondant avec la voie venant de Remiremont, il se dirigeait sur Luxeuil. Cette voie, dont il existe encore des tronçons, est marquée par les vestiges antiques trouvés à Arches, par quelques découvertes de monnaies romaines, par les grands travaux que les Romains ont exécutés à Plombières et à Luxeuil pour le captage des sources thermales.

8b. Embranchement de Bains.- Du point désigné sous le nom de La Racine, une autre ramification se dirigeait par Buzegney sur Bains et, de là, dans les forêts de Trémonzey, dans celles d'Aillevillers, où elle a été récemment détruite, et, de là, sur Saint-Loup et Luxeuil. Elle portait le nom de Chemin de Saint-Loup jusqu'au-delà de Bains, et de Vieille Chaussée dans les forêts de Trémonzey. Les tronçons reconnus ont présenté une largeur atteignant jusqu'à 6 mètres, en pavés quadrangulaires, posés debout, ayant une surface de 15 à 30 centimètres.

8c. Embranchement sur Vioménil.- D'un point non déterminé du second embranchement, une autre voie traversait le Coney au pont des Fées, ouvrage incontestablement romain, passait entre la Haye et Harsault, près du Grammont, et arrivait à Vioménil, point de rencontre de plusieurs voies.

On suppose généralement qu'une autre voie se dirigeait de Bains sur Saint-Loup par Fontenoy-le-Château et qu'une autre traversait le territoire de Gruéy, mais on n'a reconnu dans ces directions aucun tronçon ni aucun vestige antique qui puissent justifier cette opinion, adoptée cependant par les auteurs de l'histoire de Jonvelle.

Les voies qui traversent la Moselle sur plusieurs points ou qui se détachent de son cours ne m'ont pas paru devoir être classées comme simples embranchements.

N° 9. Voie de Remiremont à Luxeuil.

Telle est celle qui, de Remiremont, se dirigeait sur Plombières et Luxeuil. Sur les Vosges, elle est marquée par un tronçon reconnu sur le plateau de Veiche et dans le bois Chanot, et par un autre descendant à Plombières. On croit que la route de Luxeuil occupe l'ancien emplacement de la voie, près de laquelle existent la Pierre du Tonnerre et de la Pierre Tournerosse.

N° 10. Voie dite la Tranchée des Dames, de Remiremont à Gorhey.

Cette voie part de Remiremont, passe sur les territoires de Raon-aux-Bois, de Hadol-Haute, de Dounoux, de Renauvoid, Girancourt, Chaumousey et Gorhey, où elle disparaît. C'est seulement sur le territoire de Dounoux qu'elle offre un tronçon pavé, d'une construction irrégulière, en pierres, les unes rondes, les autres carrées, quelques-unes ayant jusqu'à 50 centimètres de longueur, sur une largeur de 20 à 25 centimètres. La largeur de cette voie varie de 5 à 13 mètres. Dans plusieurs de ses parties, elle sert encore à l'exploitation des forêts, et, dans tous les finages où elle se montre, on la nomme la Tranchée des

Dames. Tout porte à croire, en effet, qu'elle a été originairement établie pour mettre l'abbaye de Remiremont en communication avec les nombreux domaines qu'elle possédait dans les environs de Dompierre. Rien n'indique l'époque de sa construction, mais il est probable qu'elle remonte à la période mérovingienne.

N° 11. Voie de Bourbonne à Escles.

De Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), point remarquable par les eaux minérales et les antiquités romaines comme par les voies qui l'unissaient à Langres, une voie passant au nord de Senaide, entre Isches et Ainvelle, formant limite entre Monthureux-sur-Saône et Bleurville, traversait le territoire de Claudon près d'un ancien camp romain, passait ensuite près de la Bouderie, non loin du tombeau d'un légionnaire romain, se dirigeait sur Vioménil, en empruntant la voie N° 8, arrivait sur cette localité et de là sur Escles par la forêt et les pâquis et entra dans cette ancienne ville, où elle a encore été reconnue. Il en existe encore plusieurs tronçons. Outre les antiquités déjà indiquées, on a trouvé près de son parcours d'anciens tombeaux en pierre, notamment entre Bleurville et Monthureux, celui qui a été érigé par Julia Litumara. Deux autres tombeaux contigus ont été détruits à une époque plus ancienne, et leurs inscriptions n'ont pas été recueillies. Les fouilles de Bleurville ont fourni des antiquités romaines très remarquables, notamment des Thermes.

Le réseau de voies qui se rattachent d'une façon quelconque à la voie N° 11 présente des complications qui rendent leur classement trop difficile pour ne pas entraîner à quelques erreurs. Je crois cependant possible de les rattacher, comme des rameaux ou des embranchements.

11a. Embranchement sur Lamarche.- 1° Une voie partant de Bourbonne, passant sur Serqueux sur Mont-les-Lamarche, près d'Oreilmaison (*Aurelii mansio*) et aboutissant à Lamarche. A ses extrémités et sur son parcours, les vestiges antiques ne font pas défaut.

11b. Embranchement sur Martigny.- 2° Une autre voie, se détachant dans la Haute-Saône de celle de Bourbonne à Luxeuil, passant sur Châtillon-sur-Saône, entre Ainvelle et Isches, sur les territoires de Serécourt et Morizécourt, et aboutissant à Martigny. La première présente sur Serqueux quatre rangs de pavés superposés.

La seconde offre, sur Serécourt et Morizécourt, une largeur de 5 mètres et un relief de 1 mètre à 1 mètre 50. Comme la première, outre les antiquités de ses points extrêmes, elle en offre aussi sur son parcours.

11c. Embranchement de Bleurville sur Escles.- 3° Un autre embranchement, se détachant des environs de Bleurville, passant entre Belmont et Attigny, entre Bonvillet et Darney, sur Belrupt et Jésonville, allait aboutir à Escles.

11d. Embranchement de Bonvillet à la voie de Langres à la Moselle.- 4° Un autre se détachant du précédent sur le territoire de Bonvillet, passait sur le plateau de Relanges, sur les territoires de Dombasle, Senonges, Dommartin, Esley, et allait se rattacher sur Valfroicourt à une autre voie dont il sera parlé ci-après.

Sur son parcours, des antiquités spéciales marquent son voisinage. Tels sont surtout le tombeau du Grand-Pacha et les piédestaux des statues qui l'entouraient, le châtelet de Bonneval, camp gaulois conforme aux indications que César donne sur la manière dont les Gaulois les construisaient.

11e. Embranchement d'Escles à Bainville-aux-Saules.- 5° Enfin, une voie partant d'Escles, passant sur Lerrain, les Vallois, Pont-les-Bonfays, Frénois, et rejoignant vers Bainville-aux-Saules la voie N° 14. Son parcours est aussi marqué par des vestiges antiques. Il est même probable que cet embranchement dépassait la voie N° 14 pour passer sur Rancourt, où un tumulus a été exploré et allait se rattacher vers Rozerotte à la voie de Langres à la Moselle ; mais, en l'absence de tout vestige signalant ce prolongement, j'ai dû n'en pas tenir compte.

N° 12. Voie de Corre à Sion et au Camp d'Afrique.

Cette voie n'est, à mes yeux, qu'une partie d'une grande voie allant de Besançon à Metz en ligne tellement directe qu'une règle appliquée sur ces deux points d'une carte ne laisse apercevoir que quelques déviations insignifiantes. Après avoir traversé en Franche-Comté Oiseley, Purgerot, et Corre, points de rencontre de plusieurs voies, elle entrait dans les Vosges par les forêts de Martinville, formait limite entre Bleurville et Attigny, passait près de la ferme de Villemont et du bois de la Meuse, coupait le plateau de Relanges en limitant le territoire de celte commune et ceux de Nonville et de Provenchères, coupait la pointe ouest de Saint Baslemont et arrivait sur le territoire de Lignéville. Après s'être confondue, sur une certaine étendue, avec celle de Langres à la Moselle, il est à présumer qu'elle se dirigeait par Sugène entre la Neuveville-sous-Montfort et Remoncourt. De là, elle passait sur le territoire d'Etrennes, non loin d'Offroicourt, où on a découvert les ruines d'une agglomération gallo-romaine, du nom de Buron, détruite comme Sugène. On en retrouve des vestiges sur Etrennes, Remicourt, dans les bois de Ravenel, sur Poussay, Ramecourt, Domvallier, Frenelle-la-Grande, d'où elle entrait dans le département de la Meurthe, en se dirigeant sur le camp d'Afrique, après avoir jeté un embranchement sur Sion, à la rencontre d'une voie venant de Toul.

Son mode de construction lui attribue incontestablement une origine gallo-romaine. Dans sa parte méridionale, sa largeur est de 5 mètres et atteint 8 mètres entre Monthureux et Attigny. Elle y est formée de pavés debout, disposés en plans parallèles inclinés en sens opposés. Elle est construite de même dans sa partie nord, avec une largeur de 8 mètres et un relief variable, mais en moyenne de 80 à 85 centimètres. Ce relief atteint sur un point jusqu'à 4 mètres.

M. Jollois n'a pas inscrit cette voie sur sa carte, soit qu'il ne l'ait pas connue, soit que le nom de Voie de Charlemagne, qui lui est donné dans une ou deux communes, l'ait déterminé à la considérer comme postérieure à la période gallo-romaine et, par conséquent, étrangère à ses études. Mais, si Charlemagne a pu faire restaurer cette voie et y attacher ainsi le souvenir de son nom, cela ne prouve pas qu'il l'ait fait construire, pas plus que celui de Brunehaut, attaché aussi aux grandes chaussées romaines du Brabant, ne prouve qu'elles lui doivent leur origine.

No 13. Voie de Langres à la Moselle.

Les cartes de l'état-major indiquent cette voie dans le département de la Haute-Marne et en tracent quelques tronçons dans les Vosges. Elle y entrait par le territoire de Lamarche : on en retrouve des vestiges à la côte de Trémontois : elle traversait le territoire de Martigny, formait limite entre Dombrot et Lignéville à l'ouest, et, après s'être confondue avec la voie N° 12, elle s'en détachait pour passer près de la ferme de Scamberg, à l'est de Remoncourt. On la retrouve sur le territoire de Valfroicourt, formant ensuite limite entre Rozerotte et Boncourt, dans les forêts au nord de Madecourt, sur Valleroy-aux-Saules, où elle présente encore un tronçon de plus de 1 200 mètres de longueur. Je la retrouve dans le bois de la Pétroye, territoire de Vaubexy, sur Jorxey et Rapey, entre Bouxurulles et Ubexy, sur Rugney, sur Florémont, d'où elle atteignait la Moselle au-dessus de Charmes. Sa largeur varie de 4 mètres à 4 mètres 50. Quelques documents lui font franchir le Madon au moulin de Solenval, mais la voie dont on retrouve les vestiges au-delà de ce moulin est signalée comme allant de l'est à l'ouest et, par conséquent, comme ne pouvant faire partie d'une voie se dirigeant au nord.

Les antiquités de Lamarche et de Martigny, les nombreux tumuli découverts dans les forêts de cette dernière commune, et sur le territoire de plusieurs autres, Vittel, Remoncourt, Rancourt, etc., concourent à attester l'existence de cette voie, existence prouvée d'ailleurs par les tronçons qui en existent encore.

Indépendamment des voies qui la traversent, il se détache de la voie N° 13, quelques embranchements, savoir :

a. Embranchement de Lamarche sur Nijon.

Il partait du territoire de Lamarche, passait sur ceux de Romain-aux-Bois, Rosières, entre Rocourt et Blevaincourt, près des forêts de Vrécourt et aboutissait à Nijon. Sur tous ces points, il existe des vestiges de l'époque gallo-romaine.

b. Embranchement de La Neuveville sur Nijon.

Un autre, partant de La Neuveville-sous-Montfort, passait entre Mandres et Outrancourt, près du territoire de Vittel, sur Bulgnéville, Saulxures, Saint-Ouën, Sauville, et rejoignait le premier sur celui de Vrécourt. Des tumuli ont été exploités sur les territoires de presque toutes ces communes, à l'exception de La Neuveville et de Vrécourt.

D'autres voies venant du département de la Meurthe entraient dans celui des Vosges à l'est de la voie militaire de Langres à Toul, et s'y prolongeaient par des raccordements jusque dans la partie méridionale.

N° 14. Voie d'Autreville à Escles.

En partant de l'ouest, il y a lieu de classer en premier ordre celle qui se détachait à Autreville de la voie militaire, passait à Harmonville, entre Punerot et Tranqueville, dans les forêts d'Attignéville, sur Vouxey, Courcelles, Châtenois, franchissait le Vair au pont de Houécourt et arrivait, par Gemmelaincourt, vers la

côte de Montfort d'où, croisant les voies N° 12 et 13 réunies en ce point, elle passait sur Valfroicourt, entre Bainville-aux-Saules et Frénois, et venait rencontrer, par les territoires de Légéville, Pont-les-Bonfays, les Vallois et Lerrain, Escles, d'où une voie se dirigeait au nord sur Ville-sur- Illon.

Comment ne pas reconnaître dans le nom d'Attignéville, la villa de la famille Attenia mentionnée dans la célèbre inscription du pont de Soulosse. En réparant le pont de Houécourt, de nombreuses monnaies et d'autres vestiges de l'époque gallo-romaine ont été retrouvés. Des débris de cette époque ont été retrouvés dans presque toutes les communes traversées. Il est difficile de ne pas croire à l'existence d'un camp sur la côte de Montfort qui dominait toute la contrée voisine. Escles, outre les antiquités que des fouilles y ont fait découvrir, était environnée d'antiquités les plus remarquables : le Châtelet, ancien *refugium* gaulois, la cuve des Fées qui rappelle le culte des fontaines, le canton des Saints, espèce de *fanum* où existaient encore de nombreuses statues représentant des divinités du polythéisme romain, malheureusement détruites pendant la première Révolution pour fournir des matériaux d'entretien aux chemins du pays.

a. Embranchement de Ville-sur-Illon.

De cette voie, un embranchement se prolongeait de Légéville à Ville-sur-Illon, point non moins intéressant par les fragments de statues et les inscriptions qui y ont été découverts récemment.

N° 15. Voie d'Autreville à Thaon.

Une autre voie détachée aussi de la voie militaire, après avoir emprunté les territoires d'Autreville et de Harmonville, a été reconnue dans la Meurthe sur Vandeléville, Vaudémont, Forcelles, d'où elle rentrait dans les Vosges par Pont-sur-Madon, passait sur les territoires de Girecourt, Jorxey, Saint-Vallier, Oncourt, et Thaon vis-à-vis Girmont. Un pont unissait ces deux territoires au point où a été trouvé le beau fragment de porte en bronze déposé au musée d'Épinal et où on a reconnu, sous les eaux, des vestiges de constructions.

A cette voie se rattachent les rameaux ou embranchements suivants :

a. Embranchement de Vandeléville à Sion et Charmes. 1° Celui qui, de Vandeléville, par Sion, traversait Marainville au pont de Maxévois, passait sur Battexey, Avrainville et Florémont, et, confondu avec la voie N° 13, aboutissait à la Moselle au-dessous de Charmes.

b. Embranchement de Battexey à Lebeuville. 2° La voie signalée par les notices comme se détachant de Battexey pour entrer dans la Meurthe et se diriger par Tantimont sur Lebeuville, n'avait qu'un bien faible parcours dans les Vosges.

c. Embranchement de Pont-sur-Madon sur Charmes. 3° Une seconde communication de Pont-sur-Madon sur Charmes et la Moselle empruntait les territoires de Hergugney et de Savigny.

d. Embranchement de Girecourt sur Portieux. 4° De son point de départ, cette voie traversait les territoires de Girecourt, Bouxurulles, Évaux, Vincey ;

passait sous la côte de Beaucamp où il a existé deux tumuli, dont l'un était réputé renfermer les restes d'un général romain ; elle traversait le territoire de Vincey, et atteignait la Moselle vers le point où le groupe d'Hercule terrassant un Titan a été retrouvé, il y a deux ans, dans le lit de cette rivière.

Les tronçons à l'aide desquels, malgré de nombreuses lacunes, j'ai cru pouvoir rétablir ainsi le réseau des voies de cette partie du département, ont la largeur et le mode de construction usités pour les voies romaines, excepté à Florémont où cette largeur est plus que doublée.

Dans les traditions locales, tous les vestiges antiques qui se rencontrent à proximité de ces voies sont attribués aux Templiers qui y ont, en effet, possédé de grands établissements ; mais un examen, même superficiel, fait bientôt reconnaître qu'ils appartiennent à l'époque gallo-romaine.

Après avoir rappelé le projet de Lucius Vétus d'unir la Saône à la Moselle par un canal, M. Jollois suppose qu'en renonçant à cette entreprise, il fit construire la voie de Corre à Escles, en la prolongeant jusqu'à Charmes. Cette conjecture me paraît peu fondée. Lucius Vétus projetait la construction d'un canal de la Saône à la Moselle pour transporter plus rapidement, vers le nord des Gaules, les légions stationnées dans la province romaine. En abandonnant ce projet, il pouvait se contenter des voies de terre déjà établies en exécution des lois antérieures, ou si l'on veut qu'il ait cru nécessaire d'en établir une nouvelle qui fût plus directe, il semblerait plus logique de la retrouver dans la voie N° 12, dont la largeur est à peu près celle des voies militaires, tandis que la voie de Corre à Escles ne diffère pas sous ce rapport des voies vicinales.

N° 16. Voie d'Escles à Vaubexy.

Je ne conteste pas l'existence d'une voie d'Escles à Vaubexy. Quoique les notices n'en signalent aucun tronçon, ni même des vestiges bien caractérisés, il me paraît impossible qu'il n'ait pas existé une communication par voie pavée, passant sur Ville-sur-Illon, dont j'ai signalé les antiquités, sur les Ableuvenettes, où un trésor de monnaies romaines a été retrouvé dans un champ, sur Damas où des fouilles, exécutées sur plusieurs points, ont mis au jour les restes d'édifices détruits par l'incendie après le massacre de leurs habitants, sur Lamerey, où d'autres fouilles ont fait retrouver d'anciens thermes et un riche trésor de monnaies romaines, et sur Bouzemont, où de semblables recherches ont présenté des groupes sculptés, des fresques et d'autres débris, tandis que dans les forêts voisines huit tumuli ont été explorés. Tous ces points si intéressants ont dû communiquer entre eux par une voie qui, vers Vaubexy, devait rejoindre la voie N° 13. On a reconnu d'ailleurs dans les forêts de cette commune des tronçons dans la direction de Jorxey et de Gugney-aux-Aulx.

N° 17. Voie de Vandelévillle et de Vaudémont à Damblain et vers la Haute-Marne.

Les renseignements venus du département de la Meurthe me signalaient une voie partant de Vandelévillle pour entrer dans les Vosges où l'aurait rejointe une autre voie venant de Vaudémont. Malheureusement, le silence des notices de cette partie de notre département ne m'apportait aucune révélation sur le point où elle y pénétrait. Celle de Morelmaison, et la carte si intéressante de son

instituteur, M. Berret, m'ont prouvé qu'on la retrouve sur toute l'étendue de cette commune où elle entre par le territoire de Repel. Elle a été retrouvée aussi sur celui de Biécourt ; de Morelmaison, elle prenait la direction de Houécourt. De ce point, elle se prolongeait sur les territoires d'Ollainville, Aulnois, Malaincourt, Médonville, Saint-Ouën-les-Parey, Sauville, Robécourt, Rozières, Damblain et le département de la Haute-Marne.

Vaudémont a une origine inconnue. Les étymologistes dérivent son nom de *Wodan*, l'une des divinités du paganisme gaulois. Celui de Vicherey, où les rois de la première race ont eu un palais et un fisc royal, ne serait que la transformation de *vicus regis*, ou de *fiscus regis*. Des vestiges romains ont été retrouvés à Morelmaison, Houécourt, Beaufremont, Médonville, Malaincourt où une inscription votive à Apollon a été détachée des murs de l'église et déposée au musée d'Épinal ; des tumuli ont été explorés à Aulnois et dans les forêts de Sauville et de Saint-Ouën. Des tronçons et des vestiges de cette voie ont été reconnus sur plusieurs de ces communes.

a. Embranchement de Houécourt à Lamarche.

Cette voie avait un embranchement qui, parlant d'Houécourt, venait rejoindre à Lamarche la voie N° 13 en passant sur les territoires de La Neuveville-sous-Châtenois, de Sandaucourt, Dombrot-sur-Vair, Auzainvilliers, Bulgnéville, Suriauville. Presque tous ces points sont remarquables par des antiquités intéressantes, amas de tuiles romaines, substructions, tombeaux ; sur Dombrot, Auzainvilliers, Suriauville, des tumuli ; sur Crainvilliers, un cimetière germain bien caractérisé par les scramasaxes qui y ont été retrouvées.

N° 18. Voie de Bayon à Virecourt et de Châtel à Portieux.

A la rive droite de la Moselle, il existe des voies non encore décrites s'étendant aussi du département de la Meurthe sur celui des Vosges. Telle est la voie reconnue entre Bayon et Virecourt et présumée remonter la Moselle jusque vers Portieux et Châtel-sur-Moselle entre lesquelles il existe un tronçon pavé. Mais, à partir de Virecourt, on n'en rencontre aucune trace jusqu'à ce tronçon, et lors de la construction du chemin de fer de Nancy à Gray qui, près de Virecourt se prolonge sur un coteau qui domine la Moselle à quelques mètres de distance, son pavé aurait été certainement mis à découvert. Peut-on supposer qu'elle serait descendue dans le val même de la rivière dont le cours aurait été alors plus éloigné du coteau, et qui, dans les variations si fréquentes de cette rivière, l'aurait recouverte ou détruite ? Cette hypothèse conduirait à penser qu'elle aboutissait à quelque gué ou à un pont ; mais elle exclurait la prolongation de cette voie de Portieux à Châtel. Il y a donc des études nouvelles à faire pour résoudre ces doutes si graves.

J'ai décrit comme embranchements de la voie N° 7, une partie des voies qui traversent sur la rive droite, les cantons de Châtel et de Rambervillers. Pour compléter le réseau de cette partie, je n'ai plus à citer que les suivantes :

N° 19. Voie d'Essey-la-Côte à Portieux.

1° Une voie parlant d'Essey-la-Côte, passant entre Damas-aux-Bois et Haillainville, se bifurquait près de la ferme de Soison, sur Châtel-sur-Moselle, et

sur Girmont par les territoires de Hadigny, Pallegney, Zincoirt et Domèvre. Une abondance extraordinaire de monnaies romaines et d'autres antiquités découvertes entre Damas et Haillainville attestent l'existence de ce second embranchement. Le premier peut encore paraître douteux.

N° 20. Voie de Vennezey à Baccarat par Domptail.

2° Une autre voie partant de Vennezey, passant entre Magnières (Meurthe) et Saint-Pierremont (Vosges), traversait le territoire de Domptail où elle existe encore sur une assez grande étendue, et allait aboutir à Denœuvre (Meurthe).

N° 21. Voie de Vallois (Meurthe) à Girmont.

3° Une autre voie partant de Vallois (Meurthe) croisant la précédente, passait entre Xaffévillers et Doncières, entre Saint-Maurice et Roville-aux-Chênes, sur les territoires de Moyemont, entre Badménil et Hadigny, dans les forêts de Domèvre et de Pallegney, et venait aboutir sur Girmont.

Les vestiges antiques ne font pas défaut au voisinage de ces voies ; mais les plus remarquables sont les substructions découvertes à Saint-Maurice et qui y dénotent l'existence d'anciens thermes, les monnaies découvertes à Roville et un tumulus dans les forêts de Domèvre.

Dans la zone centrale qui s'étend du nord au sud du département des Vosges, entre la voie N° 8, de Baccarat à Corre, et la voie militaire de Langres à Toul, les vestiges de l'époque gallo-romaine et même de l'époque gauloise sont en grand nombre et se rencontrent sur les territoires de presque toutes les communes ; mais aussi cette zone, étant la plus fertile, a vu détruire par la culture la plus grande partie des voies pavées qui la traversaient. Si l'on rencontre encore quelques tronçons d'une certaine longueur, la plupart ne subsistent en entier que sur quelques mètres d'étendue, et n'offrent en deçà et au-delà que des vestiges qui ne suffisent pas toujours pour en rétablir un tracé exact. De là, de grandes chances d'erreurs et de confusions d'autant plus difficiles à éviter que les voies sont plus nombreuses et que l'on y rencontre des voies abandonnées convergeant de différents points sur l'ancienne ville de La Mothe, voies qui ne peuvent remonter qu'à l'époque où cette ville fut fortifiée, c'est-à-dire pendant les XI^e et XII^e siècles. Il en est même dont l'origine paraît devoir être reportée à l'époque des sièges qu'elle a subis au XVII^e siècle et à la suite desquels elle fut détruite et rasée. Je n'ai pas dû tenir compte de ces voies relativement modernes.

N° 22. Voie militaire de Toul à Langres.

Cette voie militaire est indiquée dans l'itinéraire d'Antonin avec la mention de deux stations, Solimariaca (Soulosse) et Mosa (Meuvy). La carte théodosienne la trace également, mais en omettant Solimariaca et en lui substituant Noviomagus que M. Jollois a placé à Neufchâteau. Une opinion mieux justifiée reporte cette station à Nijon (Haute-Marne) où il a été découvert d'intéressantes antiquités et dont le nom actuel est comme ceux de Nyons et de

Noyon, une transformation, l'on pourrait même dire une simple altération du mot latin Noviomagus.

Cette belle voie sert encore dans le département de la Meurthe et dans quelques parties bien conservées sur les Vosges, à la circulation des populations voisines. Elle entre dans ce dernier département entre les territoires de Punerot et d'Autreville, arrive en ligne droite sur Brancourt et Saint-Elophe ; elle y fait un crochet pour incliner davantage au sud. On croit que la route actuelle de Neufchâteau à Nancy emprunte jusqu'à ce point une partie de son parcours. On retrouve cependant ses vestiges à la côte de l'Ormaie, territoire de Rouceux, et à la limite de Noncourt et de Neufchâteau ; on la revoit avec toutes ses dimensions sur les hauteurs de Villars et de Circourt d'où elle descend sur Pompierre et Sartes, au canton de Virevaux. Elle entre dans la Haute-Marne par le territoire de Sommerécourt, passe à Nijon et va aboutir à Langres suivant le tracé qu'en donnent les cartes de l'état-major.

Entre Autreville et Brancourt, sa largeur, berges comprises, atteint 10 mètres avec un relief généralement de 1,50 m. Ce relief se réduit en quelques endroits à 1,20 m. Vers Sartes, il disparaît.

L'épaisseur de la voie est de 1,50 m ; elle offre un lit supérieur de pierres cassées mêlées avec du gravier et de la chaux posant sur un lit de moellons plus ou moins gros noyés dans un lit de mortier.

La longueur est réduite à 6 m sur Circourt et à 5 sur Sommerécourt.

Punerot a offert des antiquités d'un véritable intérêt. Pompierre en possédait au canton *del Pilar* et sur d'autres points.

N° 23. Voie de Soulosse à Grand.

L'ancien nom de Soulosse, Solimariaca, nous a été conservée par une inscription extraite du pont de cette commune et déposée au musée d'Épinal. Comme station militaire, Solimariaca devait avoir des magasins de vivres. L'ancien nom de Fruze (*Fruventosa*) et sa proximité ont fait supposer qu'ils y étaient placés. Les légendes indiquent, entre Soulosse et Saint-Elophe, le lieu où l'empereur Julien l'Apostat fit subir le martyre à saint Elophe, frère de sainte Libaire. Les nombreuses antiquités exhumées lors des fouilles de Soulosse et la proximité du camp du Moncel que l'on désigne encore sous le nom de Julien, concourent à prouver que ce vicus avait une grande importance et devait être reliée à l'ancienne ville de Grand et servir de point de rencontre à plusieurs voies gallo-romaines.

L'une d'elles se dirigeait, en effet, sur Grand par le territoire de Coussey ; elle formait limite entre les bois de Frebécourt et de Sionne, passait sur les territoires de Chermisey et arrivait à Grand. Elle en sortait pour traverser le bois des Bâtis et rejoindre, à Epizon (Haute-Marne), la voie de Nasium à Langres. Elle présente une largeur de 3,30 m et un relief de 1,20 m sur le territoire de Coussey.

a. Embranchement de Grand sur la Haute-Marne.

De Grand, un embranchement se dirigeait avec la même largeur sur la même voie de Nasium à Langres, en traversant les forêts de la Neuveville-aux-Bois (Haute-Marne).

b. Embranchement de Chermisey sur Gondrecourt et Nasium.

On trouve aussi, mais seulement au passage de la rivière Maldite sur le territoire d'Avranville, le pavé d'un autre embranchement détaché sur Chermisey de la voie principale et se dirigeant dans le département de la Meuse par Dainville, Gondrecourt et Nasium.

c. Embranchement de Grand sur Malaincourt.

La carte des voies romaines de l'est du département de la Haute-Marne indique un autre embranchement se dirigeant de Grand vers le sud. Les recherches les plus attentives et les plus intelligentes n'ont fait retrouver aucun vestige de cette voie, ni dans la direction de Brechainville et de Trampot, ni sur les territoires d'Allianville (Haute-Marne) et de Villouxel (Vosges). Mais à partir du clocher de Fréville, on a reconnu les traces d'une voie se dirigeant sur Bazoilles où elle a aussi été reconnue, croisant la voie militaire sur Circourt, d'où, par Landaville-le-Bas et Lemmecourt, elle arrivait à Malaincourt, touchant, sous Beaufremont, à un établissement romain. Elle aurait donc été entièrement détruite entre Grand et Fréville, lacune où sa direction aurait emprunté les territoires de Brechainville et Villouxel en passant près de la ferme d'Audeuil (*aquæ ductus*). Les pentes escarpées du plateau de Grand me semblent rendre cette direction plus probable que celle que M. Jollois a indiquée et qui fait aboutir cette voie près de Liffol-le-Grand vers le point où a été découverte la mosaïque restaurée par M. Laurent et déposée au musée d'Épinal.

Les antiquités de Grand signalent une grande ville. Son amphithéâtre pouvait contenir des milliers de spectateurs. Partout aussi dans la direction de l'embranchement de Malaincourt, les vestiges gallo-romains sont en très grand nombre.

N° 24. Voie de Soulosse sur la Haute-Marne par Liffol-le-Grand.

Cette voie se détachait de la voie militaire soit à Soulosse même, soit entre Soulosse et Rouceux, et se dirigeait, par les territoires de Fréville, de Liffol-le-Grand (*Lucofao*) et Liffol-le-Petit, sur Pré-sous-la-Fauche (Haute-Marne). Elle rejoignait vers Rimaucourt la voie de Nasium à Langres. Il reste encore quelques vestiges de cette voie remplacée en partie par une route, et l'on peut même indiquer authentiquement l'époque de sa destruction sur le territoire de Liffol. Il est en effet constaté par un procès-verbal dressé le 16 octobre 1673 par M. de Prailly, qui conduisait une batterie d'artillerie à Nancy, que la voie avait été détruite pour l'exploitation d'un gîte de minerai de fer sur lequel elle reposait, et qu'il fut obligé de s'arrêter à Liffol pour faire rétablir un passage praticable. Cette voie est tracée en ligne droite dans les Vosges.

Toutes les voies que je viens de décrire, sauf les exceptions que j'ai signalées, offrent le mode de construction et les dimensions prescrites pour les voies vicinales par les lois romaines.

Tel est, à mes yeux, le réseau vosgien que j'ai divisé en vingt-quatre voies principales ayant presque toutes des embranchements divers, division que je ne fais pas remonter à un plan primitif ou d'ensemble qui ne me paraît pas avoir présidé à la construction des voies romaines, mais qui me semble résulter du raccordement des voies vicinales. Ceux à qui les lois imposèrent l'obligation de les construire étaient naturellement entraînés à les rattacher les unes aux autres afin d'étendre le plus possible leurs communications. Cette division est donc purement arbitraire, destinée seulement à établir un certain ordre dans la description des voies et peut par conséquent faire place à une autre.

Cet ensemble est-il complet ? Évidemment, il ne représente qu'une faible partie des chemins de la période gauloise, ceux-là seuls qui formaient des communications indispensables et qui n'ont pas été convertis en voies pavées pendant la période suivante. Il indique peu de chemins dont l'origine semble appartenir à la période mérovingienne. Pendant cette période si agitée, les populations en possession du réseau romain ne pouvaient pas encore avoir besoin de voies nouvelles. Les grands monastères purent seuls être entraînés à en établir pour le transport des produits de leurs domaines. Ce fut plus tard seulement, quand la féodalité créa les fiefs et les arrière-fiefs, que les populations se déplacèrent, s'ouvrirent de nouveaux chemins vicinaux, et que les anciennes voies romaines devinrent des limites entre les communes ou les paroisses, ou furent abandonnées. A quels signes d'ailleurs eût-il été possible de distinguer si les chemins non pavés qui subsistent encore pour les services locaux, remontent aux périodes gauloise ou mérovingienne plutôt qu'au Moyen-Âge ?

Le réseau gallo-romain offre seul des éléments de certitude ; mais des voies remplacées par des vestiges laissent entre elles des lacunes regrettables et par cela même offrent des chances d'erreur et de confusion. Des études nouvelles et plus approfondies permettront de les relever.

Au moins ce tracé est-il complet ? Je devrais le croire puisque je retrouve dans le département le prolongement de toutes les voies indiquées par les renseignements venus des départements limitrophes comme pénétrant dans le nôtre, sauf quelques rares exceptions que j'ai indiquées. Toutefois, il ne me paraît pas supposable qu'aucune voie n'ait mis Sulosse en communication avec la voie d'Autreville à Escles par le cours du Vair, qu'aucune voie depuis Houécourt n'ait aussi établi les communications avec Lamerey, Bouzemont et Damas. Il n'est pas possible, pour l'étude la moins attentive, de ne pas remarquer que partout où les explorations ont relevé l'existence de villes gallo-romaines, on a signalé des voies qui les mettaient en communication avec les autres villes.

Publié dans *l'Annuaire général des Vosges*, 1897,
par Léon LOUIS,
p. 34-57.